

RAPPORT SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif traduit les réalisations menées par la Commune tant en fonctionnement qu'en investissement. Il donne aussi des indications sur sa santé financière et sa capacité à financer des investissements futurs.

Il doit être conforme au compte de gestion établi par le comptable.

I- Les résultats 2018

Section	Reprise résultats 2017	Résultat d'exécution 2018	Résultat de clôture 2018 (A)	Restes à réaliser (B)	Résultats Cumulés (A+B)
Fonctionnement	697 359,44	1 414 318,23	2 111 677,67	0,00	2 111 677,67
Investissement	489 843,04	711 986,65	1 201 829,69	- 2 455 815,48	- 1 253 985,79
Total	1 187 202,48	2 126 304,88	3 313 507,36	- 2 455 815,48	857 691,88

Les résultats de clôture présentent :

- Section de fonctionnement : un excédent de **2 111 677,67 €**
- Section d'investissement : un excédent de **1 201 829,69 €** et un besoin de financement de 1 253 985,79 € en incluant les restes à réaliser.

Soit un excédent cumulé de **857 691,88 €** servant à financer la section de fonctionnement

Les prévisions étant équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions (exécution inférieure aux prévisions en dépenses, exécution supérieure ou inférieure aux prévisions en recettes) induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités.
- la non-exécution pendant l'exercice du « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement » prévu au budget, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable en vigueur.

II- Section de fonctionnement

Le résultat d'exécution 2018 s'élève à 2 111 677,67 €. Il est déterminé par la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

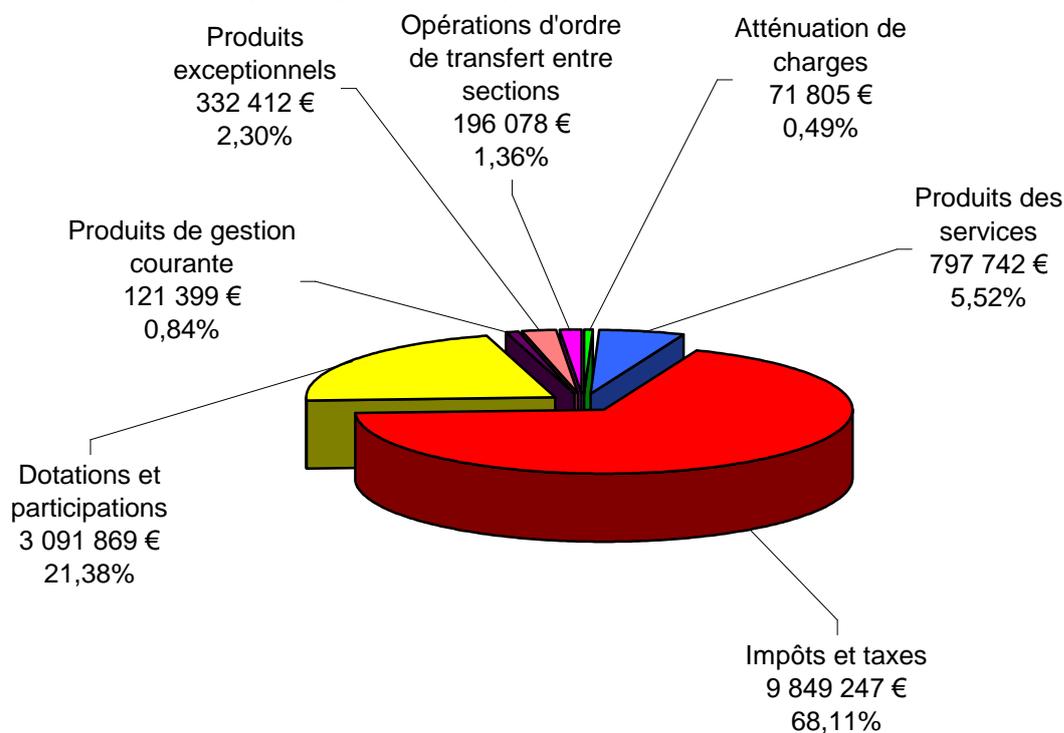
A. Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		CA 2016	CA 2017	Prévisionnel 2018 (1)	CA 2018	Taux d'exécution
013	Atténuation de charges	100 251.68	102 052.08	57 940.00	71 805.02	123.93%
70	Produits des services	682 420.16	726 431.01	728 525.00	797 741.89	109.50%
73	Impôts et taxes	9 663 916.58	9 664 859.59	9 725 406.00	9 849 246.87	101.27%
74	Dotations et participations	3 257 399.59	3 137 928.16	3 033 466.76	3 091 868.96	101.93%
75	Produits de gestion courante	122 320.94	139 256.86	103 746.00	121 398.90	117.02%
77	Produits exceptionnels	675 667.67	465 002.67	4 000.00	332 412.25	8310.31%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	93 144.82	72 955.97	112 390.00	196 078.27	174.46%
Total recettes de fonctionnement		14 595 121.44	14 308 486.34	13 765 473.76	14 460 552.16	105.05%

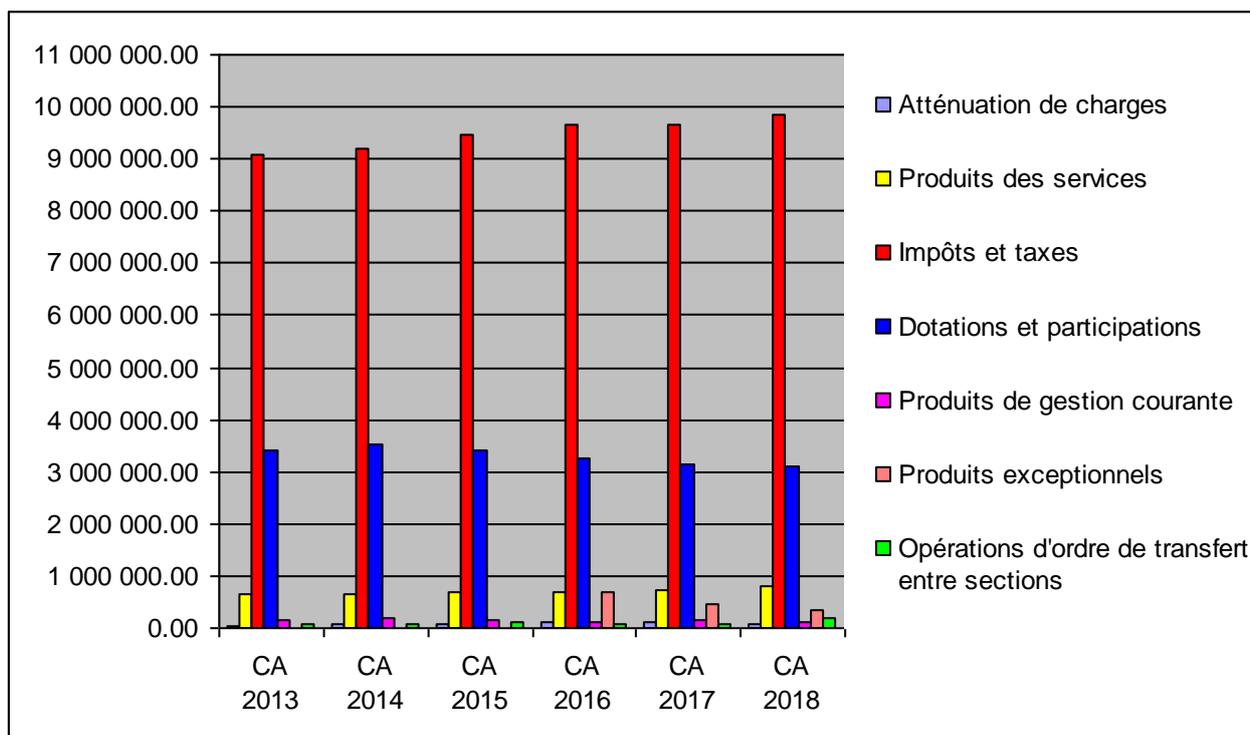
(1) hors excédent de fonctionnement reporté

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 105,05%. Ce dépassement des prévisions budgétaires en matière de recettes répond au principe de prudence qui veut que ne soient inscrites que les recettes «certaines». Mais aussi à la réalisation de cessions qui passe en fonctionnement alors qu'elles sont prévues en investissement (024).

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2013 A 2018



Le chapitre 013 « Atténuation de charges » atteint un taux de réalisation de 123,93%. Il couvre essentiellement les remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie, et les participations de l'agence de services et de paiement (ASP).

Le chapitre 70 « Produits des services » enregistre un taux d'exécution de 109,50%. Il augmente environ de 71 311 € par rapport à 2017. Cela est dû, entre autres, à la crèche collective qui fonctionne en pleine capacité (+ 41 000 €), au passage des mercredis récréatifs à la journée (+10 000 €) et à la restauration scolaire.

L'écart au chapitre 73 « Impôts et taxes » (+ 184 000 €) entre 2018 et 2017 provient essentiellement des contributions directes (+ 106 000 €) en raison de la variation physique des bases d'imposition et de la revalorisation annuelle de celles-ci en fonction de l'inflation constatée, de l'encaissement plus important de taxes additionnelles de droits de mutation (+ 22 000 €) lié à l'évolution du nombre de transactions immobilières sur notre territoire, et de l'augmentation du FPIC (+ 61 000 €). Par contre, la taxe sur l'électricité enregistre une diminution de 10 000 €.

Le chapitre 74 « Dotations et participations » avec un taux de réalisation de 101,93% baisse d'environ 46 000 € par rapport à 2017 avec la prise en compte de la contribution au redressement des finances publiques (- 126 000 € pour la DGF, + 35 000 € pour la dotation de solidarité urbaine, - 9 000 € pour le FCTVA part fonctionnement, - 41 000 € avec la fin des TAP, - 59 000 € pour le remboursement des emplois d'avenir, + 171 000 € de recettes de la CAF, + 7 000 € de dotation nationale de péréquation, - 26 000 € du département pour la salle sportive Gambetta, + 7 000 € de compensations fiscales...).

Sans la prise en compte de la contribution au redressement des finances publiques, les dotations augmentent dans leur globalité d'environ 83 000 € et la DGF d'environ + 3 000 €.

Le chapitre 75 « Produits de gestion courante » avec un taux de réalisation de 117,02% diminue d'environ 18 000 € par rapport à 2017. Cela correspond principalement aux recettes de locations d'immeubles, aux avoirs et à la fin de la mise à disposition de personnel à ESPOIR.

Le Chapitre 77 « Produits exceptionnels » concerne essentiellement les ventes immobilières (312 485 €) et les remboursements exceptionnels tels que les sinistres.

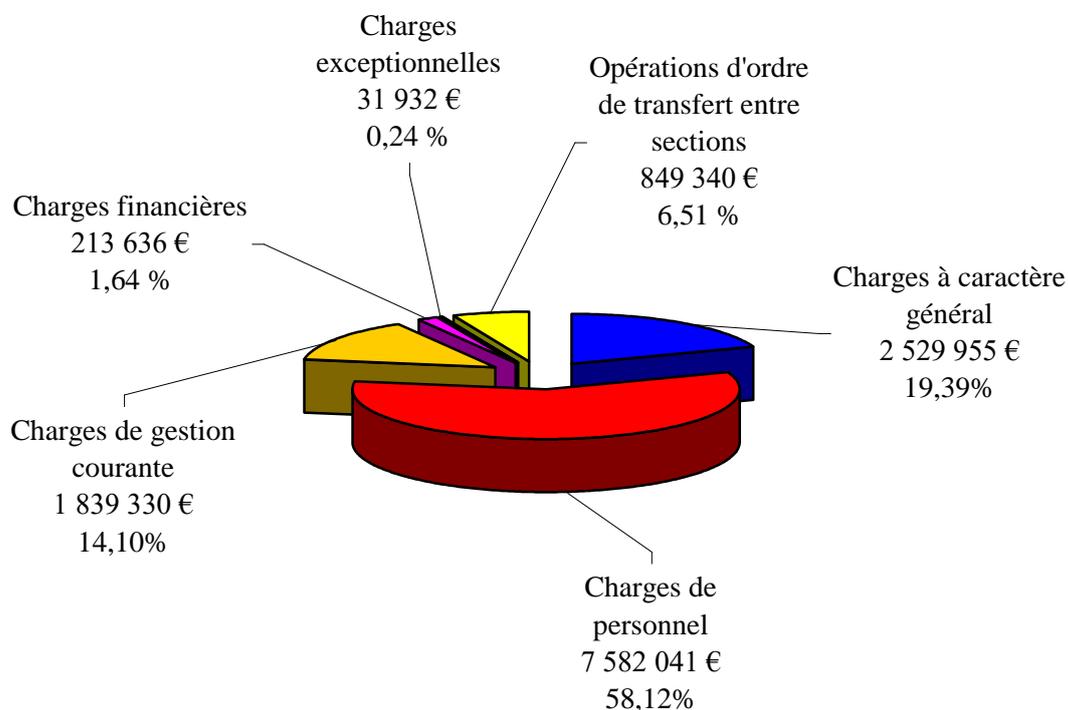
Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections » comptabilise essentiellement les travaux en régie.

B. Les dépenses de fonctionnement

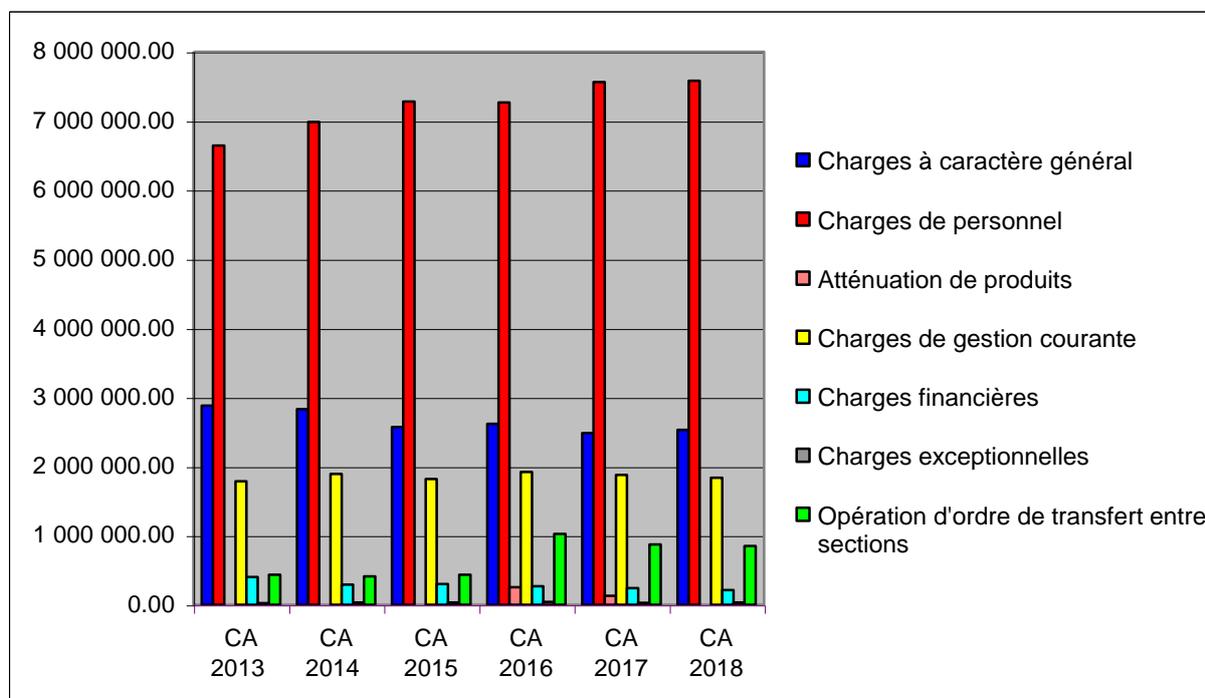
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 13 046 233,93 € avec un taux de réalisation à 97,08% comprenant les opérations d'ordre de cession. Hormis celles-ci, le taux de réalisation est de 88,50%.

Dépenses de fonctionnement		CA 2016	CA 2017	Prévisionnel 2018 (1)	CA 2018	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	2 617 438.89	2 482 028.44	2 891 506.60	2 529 954.64	87.50%
012	Charges de personnel	7 267 943.67	7 561 801.90	7 872 954.00	7 582 040.97	96.30%
014	Atténuation de produits	255 924.00	128 975.00			
65	Charges de gestion courante	1 918 867.79	1 878 099.09	1 943 625.40	1 839 330.06	94.63%
66	Charges financières	268 429.29	238 586.68	239 000.00	213 635.59	89.39%
67	Charges exceptionnelles	40 337.70	25 510.52	42 790.00	31 932.55	74.63%
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 023 984.56	874 658.60	448 700.00	849 340.12	189.29%
Total des dépenses de fonctionnement		13 392 925.90	13 189 660.23	13 438 576.00	13 046 233.93	97.08%

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE



EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2013 A 2018



Le chapitre 011 « Charges à caractère général » enregistre une augmentation par rapport à l'année 2017 d'environ 48 000 € avec un taux de réalisation de 87,50%. Cette variation est due, entre autres, à la hausse des prix du carburant + 4 000 € et des produits alimentaires + 20 000 € mais aussi à l'augmentation de certains postes tels que les contrats de prestation + 10 000 €, l'achat de fournitures diverses + 19 000 €, l'entretien des réseaux + 31 000 € (avenant marché d'éclairage public), les annonces et insertions + 6 000 €, les frais d'honoraires + 4 000 € et la

formation + 21 000 € dont 16 000 € de remboursement de la formation initiale de nouveau policier. Par contre, certains postes sont en diminution tels que l'entretien des terrains (renégociation marché espaces verts) - 28 000 €, l'entretien des bâtiments - 9 000 €, l'entretien des biens mobiliers - 13 000 €, les catalogues et imprimés - 12 000 € (passage du Lys info en bimestriel), les frais d'affranchissement - 6 600 €...

Le chapitre 012 « Charges de personnel » totalise 7 582 041 € représentant 62,16 % des dépenses réelles de fonctionnement et atteignant un taux d'exécution de 96,30%. Cela correspond à une hausse d'environ 20 000 € par rapport à 2017. Cette faible évolution des dépenses de personnel est due à la mise en place d'une politique de rigueur visant à limiter les nouveaux recrutements (non-remplacement systématique des départs en retraite ou remplacement par des salaires moins élevés) mais également à la suppression de la crèche familiale au 1er janvier 2018, au gel du point d'indice et du PPCR (Parcours professionnels des carrières et rémunérations) en 2018.

Le chapitre 014 « Atténuation de produits » correspond à la contribution au redressement des finances publiques. Pour rappel, celle-ci est supprimée à partir de 2018.

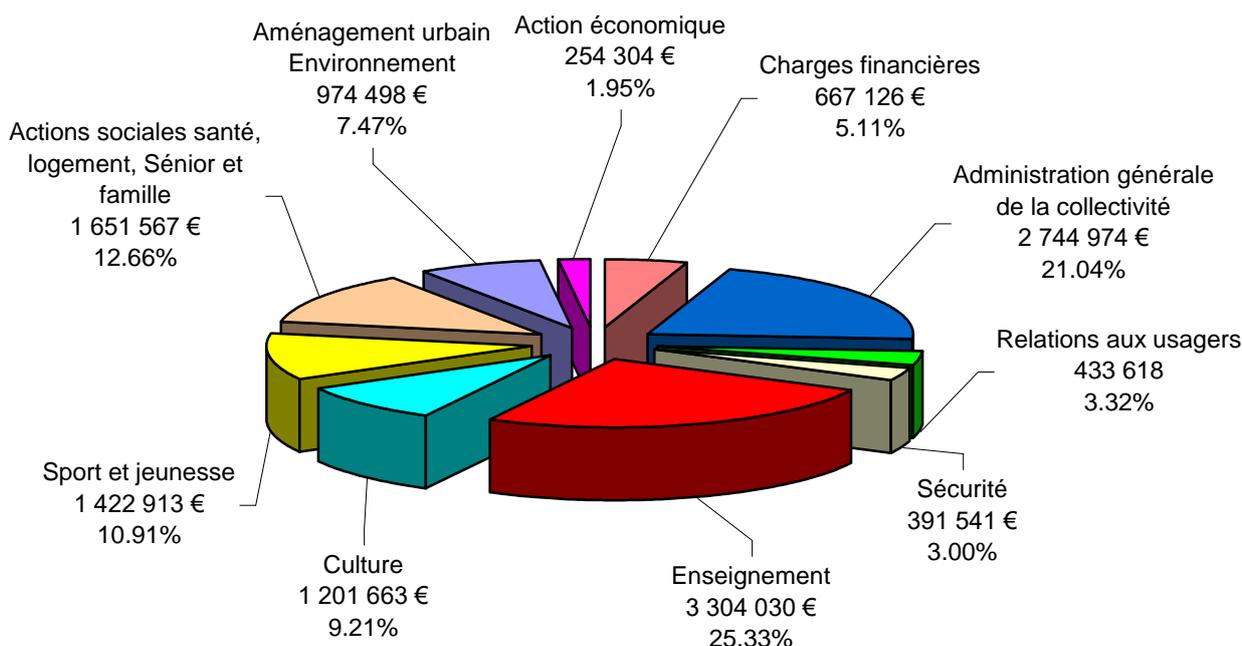
Le chapitre 65 « Charges de gestion courante » diminue d'environ 39 000 € par rapport à 2017. -25 000 € au CCAS avec la suppression d'un poste, + 70 000 € pour le SIVU école le Petit Prince (non-paiement d'intérêts d'emprunt en 2017), -21 000 € pour le SIVU Autorisations du Droit des Sols Val de Marque, - 14 000 € pour les charges de gestion courante (dont - 20 000 € avec la fin des TAP), - 37 000 € pour les subventions (-25 000 € subvention emploi dont 20 000 € en raison du non-remplacement immédiat du directeur de l'association ESPOIR, - 10 000 € pour les subventions sportives).....

Le chapitre 66 « Charges financières » diminue d'environ 25 000 €

Le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » reste stable.

Le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » : 849 000 € correspond à la réalisation de cessions et aux amortissements.

VENTILATION PAR FONCTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- (1) Les relations aux usagers comprennent l'administration de l'Etat, la communication, les fêtes et cérémonies, le cimetière.

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE DE 2017 A 2018

	2017	2018	VAR 2017/2018 %
Charges financières	798 720	667 126	-16.48%
Administration Gén. de la Collectivité	2 628 372	2 744 974	4.44%
Relations aux usagers	414 914	433 618	4.51%
Sécurité	346 214	391 541	13.09%
Enseignement	3 424 869	3 304 030	-3.53%
Culture	1 243 856	1 201 663	-3.39%
Sport et jeunesse	1 420 657	1 422 913	0.16%
Action sociale santé, logement et sénior	1 640 846	1 651 567	0.65%
Aménagement urbain et Environnement	1 006 504	974 498	-3.18%
Action économique	264 709	254 304	-3.93%
TOTAL	13 189 660	13 046 234	-1.09%

Hors opérations de cession, l'administration générale de la collectivité serait de 2 344 268 € contre 2 183 372 € en 2017 soit une variation entre 2017 et 2018 de + 7,37%.

II- Section d'investissement

L'exécution budgétaire 2018 de la section d'investissement fait ressortir un excédent de 1 201 829,69 € sans les restes à réaliser.

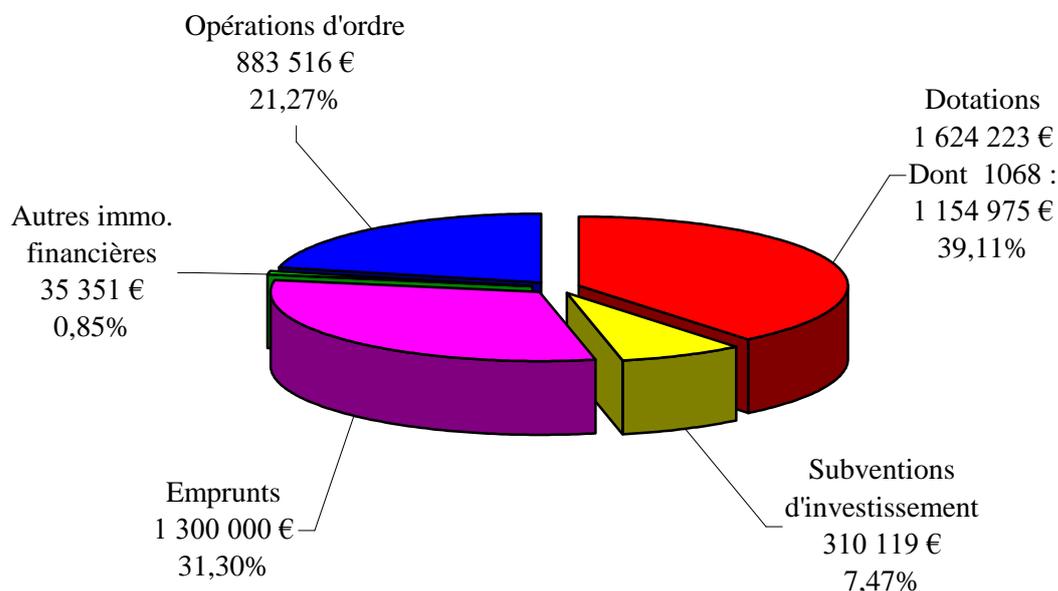
A. Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement		CA 2016	CA 2017	Prévisions 2018 (1)	CA 2018	Taux exécution
10	Dotations	1 548 217.07	1 557 628.82	1 591 969.35	1 624 223.10	102.03%
13	Subventions d'investissement	585 881.67	401 642.76	378 909.09	310 118.53	81.85%
16	Emprunts	250.00	1 400 000.00	2 567 247.29	1 300 000.00	50.64%
27	Autres immo. financières	32 683.73	33 991.08	35 350.72	35 350.72	100.00%
024	Produit des cessions			308 485.00		
45	Opérations pr cpte de tiers			10 000.00		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 023 984.56	874 658.60	448 700.00	849 340.12	189.29%
041	Opérations patrimoniales	16 554.50	5 835.47	34 175.62	34 175.62	100.00%
Total recettes d'investissement		3 207 571.53	4 273 756.73	5 374 837.07	4 153 208.09	77.27%

(1) hors prélèvement en provenance section de fonctionnement

Les ressources d'investissement enregistrent un montant de 4 153 208,09 € avec un taux de réalisation de 77,27%.

REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



Le chapitre 10 « Dotations » comprend le FCTVA, la taxe d'aménagement et l'excédents de fonctionnement capitalisés.

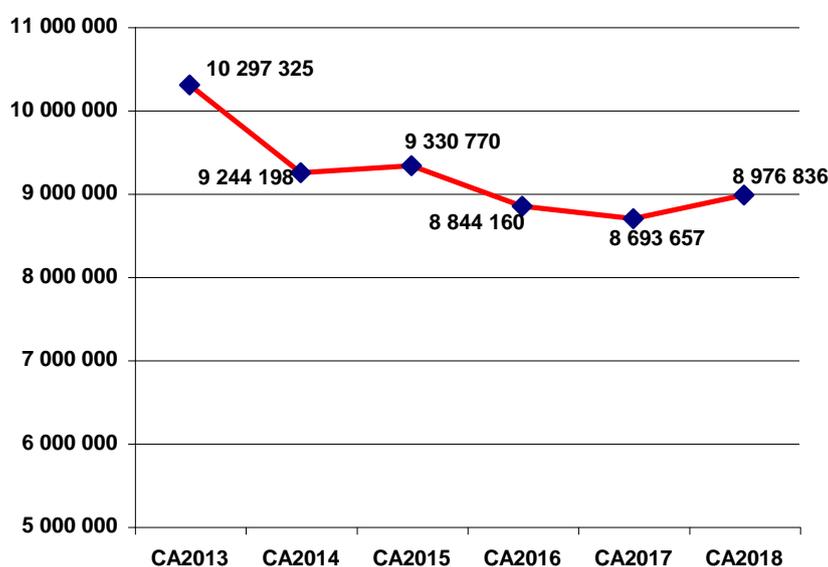
Le chapitre 13 « subventions d'investissement » totalise 310 118 € avec un taux d'exécution de 81,85%. A noter que si l'on ajoute au montant effectivement perçu en 2018, les restes à réaliser en matière de subventions d'équipement (64 052 €), on atteint un taux de réalisation de 98,75%. Le niveau des subventions reçues est en lien avec celui des dépenses d'investissement.

Le chapitre 16 « Emprunt » a un taux de réalisation de 50,64%. Un emprunt de 1 300 000 € a été signé en décembre 2018.

Le chapitre 27 « Autres immobilisations financières » correspond à la réintégration de recettes financières du SIVU région câble suite à sa dissolution.

Les chapitres 040 et 041 sont des opérations d'ordre. Ils comprennent l'amortissement des biens d'investissement ainsi que les opérations de cession.

NIVEAU DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE DE L'ANNEE



L'encours de la dette au 31/12/2018 atteint 8 976 836 €. La dette par habitant (basée sur la population totale Insee) est de 653,38 €. La capacité de désendettement (encours de dette sur l'épargne brute) s'établit à 5,17 ans à fin 2018, soit en-dessous du seuil minimal (8 ans).

Un emprunt à taux fixe de 1 300 000 € à 1,33% a été contracté avec la Société Générale.

B. Les dépenses d'investissement

Le taux de réalisation des emplois d'investissement est de 49,95%

Dépenses d'investissement	CA 2016	CA 2017	Prévisionnel 2018 (1)	CA 2018	Taux exécution
10 Dotations et Fonds divers	116 201.00	116 201.00			
13 Subventions d'investissement			10 400.00	10 400.00	100.00%
16 Emprunts	1 086 609.59	950 503.23	1 031 000.00	1 016 820.68	98.62%
20 Frais étude, logiciel	22 674.00	31 844.40	223 908.44	49 219.17	21.98%
21 Immobilisations corporelles	758 373.19	1 317 946.41	2 184 113.32	1 311 722.27	60.06%
23 Travaux en cours	1 619 895.07	1 291 849.01	3 282 949.93	822 805.43	25.06%
45 Opérations pour le cpte de tiers	0.00		10 000.00		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	93 144.82	72 955.97	112 390.00	196 078.27	174.46%
041 Opérations patrimoniale	16 554.50	5 835.47	34 175.62	34 175.62	100.00%
TOTAL DEPENSES D'INVES.	3 713 452.17	3 787 135.49	6 888 937.31	3 441 221.44	49.95%

(1) Hors solde d'exécution

Le chapitre 16 « Remboursement d'emprunt » porte essentiellement sur des remboursements en capital d'emprunts.

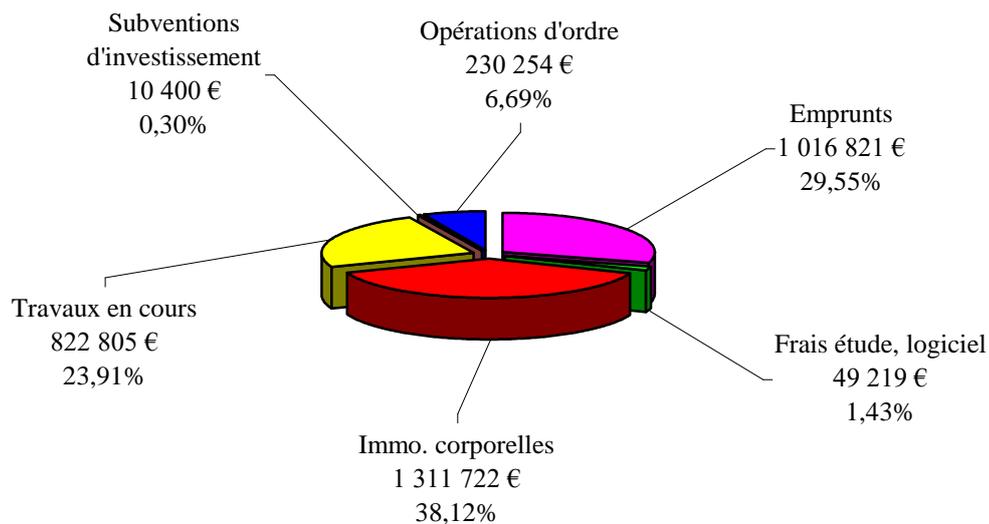
Les chapitres 20 à 23 correspondent aux dépenses d'équipement brut. Ces chapitres ont un taux d'exécution relativement faible. Cela s'explique par le recul de réalisation de certains gros chantiers tels que la construction du Projet Paul Bert ou de chantiers terminés mais non payés à fin 2018.

Les chapitres 040 et 041 sont des opérations d'ordre correspondant essentiellement aux travaux de régie (95 468 €) et à des opérations de cession.

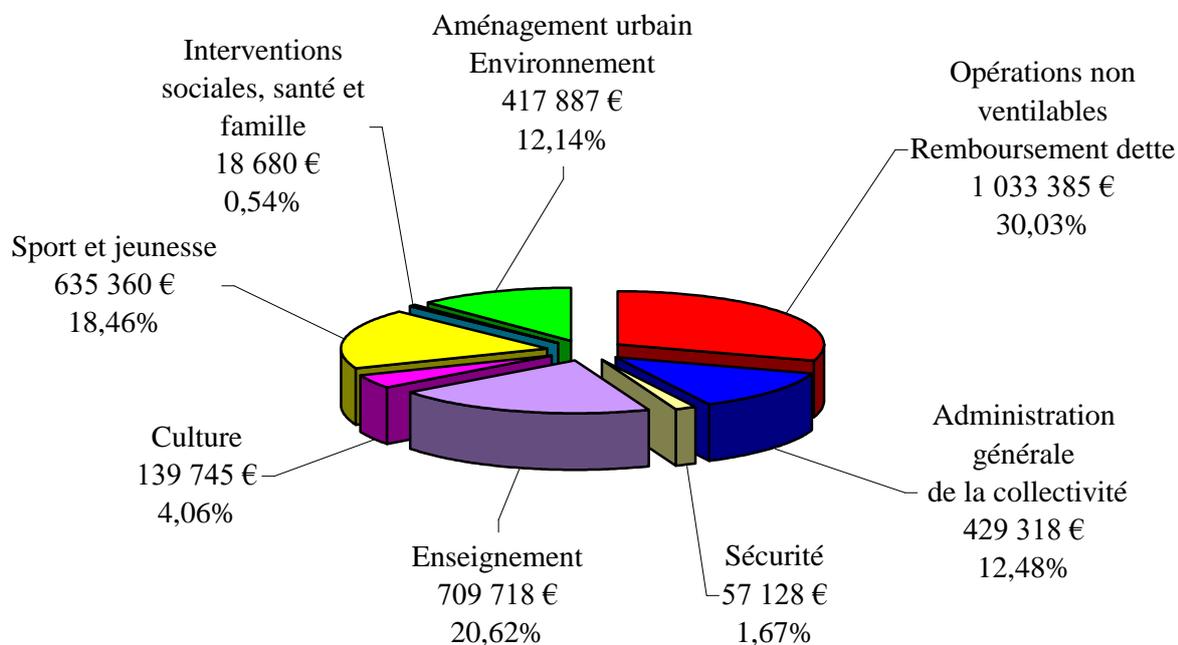
Les principaux programmes réalisés en 2018 sont :

- Maternelle Marie Curie (clôture sécurisation) : 7 500 €
- Elémentaire Paul Bert (sanitaire, toiture, aménagement parking...) : 221 500 €
- Maternelle Paul Bert (projet construction nouvelle école) : 181 500 €
- Restaurant scolaire (projet nouvelle cuisine centrale et réfectoire) : 253 200 €
- Complexe Jules Ferry (toiture, alarme, mise en sécurité) : 232 400 €
- Salle Léo Lagrange (toiture, alarme et portes de secours) : 80 000 €
- Stade Jean Cholle (construction nouveaux vestiaires, alarme) : 223 000 €
- Eden (rampe PMR et escalier de secours) : 16 900 €
- Eglise (toiture) : 43 000 €
- Square De Gaulle (rénovation aire de jeux) : 9 600 €
- Parc Maréchal (Plots escamotables, alarme) : 15 700 €
- Cimetière (agrandissement colombarium) : 21 900 €
- Vidéosurveillance : 59 400 €
- Programme d'éclairage public (enfouissement réseau, renouvellement du parc d'éclairage public (mâts, ampoules led)) : 301 000 €
- Bibliothèque (réinformatisation et réaménagement) : 64 000 €

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE



VENTILATION PAR FONCTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



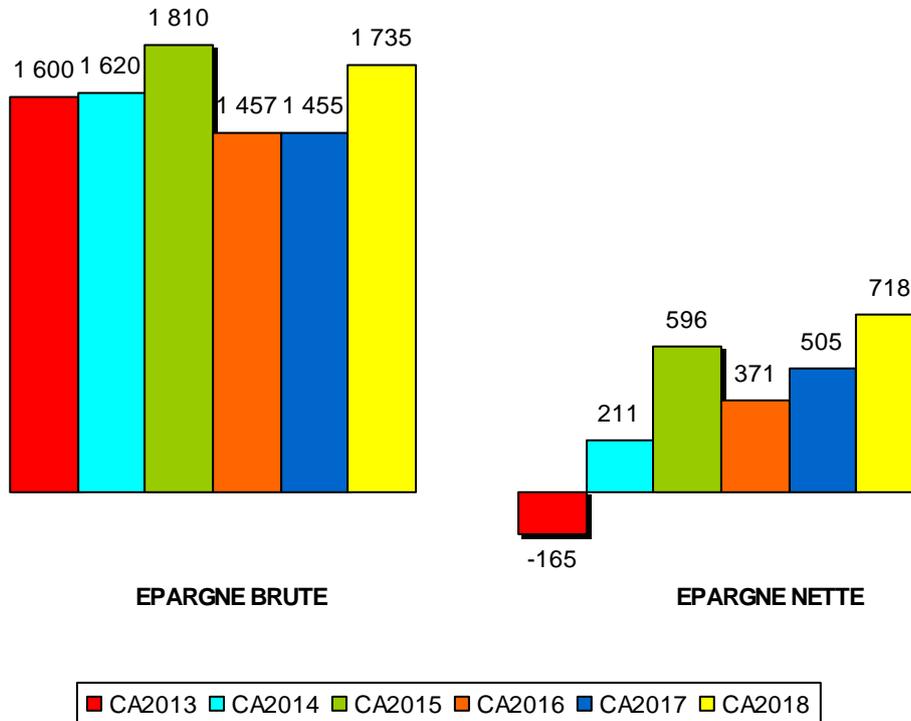
EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE DE 2017 A 2018

	2017	2018	VAR %
Remboursement de la dette	1 073 964	1 033 385	-3.78%
Administration Gén. de la Collectivité	279 100	429 318	53.82%
Sécurité	153 879	57 128	-62.87%
Enseignement	465 616	709 718	152.43%
Culture	132 745	139 745	5.27%
Sport et jeunesse	1 048 693	635 360	-39,41%
Action sociale santé, logement et famille	451 053	18 680	-95.86%
Aménagement urbain et Environnement	180 603	417 887	231.38%
Action économique	1 482		-100.00%
TOTAL	3 787 135	3 441 221	-9.13%

III- Données synthétiques

A. Les niveaux d'épargne

En milliers d'€



Suite aux efforts réalisés par les services et élus afin de limiter les dépenses et optimiser les recettes, notre autofinancement net s'est amélioré entre 2017 et 2018 (718 K€ au lieu de 505 K€). Rappelons que l'autofinancement permet de financer nos investissements futurs.

B. Les principaux ratios

RATIOS	CA 2018	CA 2017
Dépenses réelles de fonctionnement/population	880.81	902.23
Produits des impositions directes/population	455.46	453.11
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 038.25	1 048.58
Dépenses d'équipement brut/population	165.73	194.58
Encours de dette/population	653.38	640.37
DGF/population	127.99	136.24
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	62.16	61.40
Dépenses de fonct. Et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct.	91,96	92.72
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	15.96	19.02
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	62.93	61.07

Population : valeur recensement INSEE